

Fil d'actu du RAEMH

Octobre 2022



01 Tendances migratoires	1
02 Gestion des frontières	2
Coopération internationale & gouvernance	2
Surveillance & contrôle	2
Disparitions & sauvetages	3
Expulsions	3
Retours, réinstallations, transferts	3
03 Dans les pays de « destination »	4
Accueil - séjour - asile	4
Intégration	5
04 Contexte socio-politique - faits marquants	5

Les fils d'actualité mensuels du RAEMH ciblent certaines régions et thématiques d'intérêt pour les membres du réseau et n'ont pas vocation à reporter un panorama exhaustif de l'actualité sur les mobilités internationales.

01 Tendances migratoires

Canaries: selon des données collectées par la Croix Rouge, **Lanzarote devient le premier port d'arrivées** pour les personnes venant par la route Atlantique, juste devant Grande Canarie (57,43% des arrivées se font à Lanzarote y Fuerteventura). Cette évolution serait liée aux changements de point de départ des embarcations, qui quitteraient de plus en plus les côtes africaines depuis Tan-Tan et Laâyoune, plutôt que Dakhla ou Nouadhibou.



Une étude analyse comment le **changement climatique, la surpêche sur les côtes africaines et la pandémie du Covid-19** ont alimenté les départs vers les Canaries.

Maroc : dans le nord du pays (région de Al Hoceima), les [vols de bateaux de pêche augmentent](#). Ces embarcations sont utilisées par les réseaux, mais aussi par les propres pêcheurs, qui se tournent vers ce moyen pour atteindre l'Espagne.

Egypte/Italie : hausse du nombre de [ressortissants égyptiens sur les routes de la migration en Méditerranée](#). Il s'agit de la 1^{ère} nationalité reçue en Italie en 2022, soit 1/5 personne arrivée. Le pays traverse une crise économique et politique ardue depuis plusieurs années. La Libye voisine est le point de départ de

la plupart des tentatives de rejoindre l'Italie par bateau. En réaction à cette situation, la Commission européenne a annoncé qu'elle allait fournir au gouvernement égyptien 80 millions d'euros pour renforcer la sécurité et la surveillance de ses frontières.

Allemagne : [arrivées importantes \(notamment depuis l'Ukraine\)](#) mais pas seulement), ce qui demande un déploiement logistique important pour l'accueil des personnes. Avec une hausse de plus d'1/3 du nombre de demandes d'asile, l'Allemagne a reçu cette année autant de personnes qu'en 2015.

02 Gestion des frontières

Coopération internationale & gouvernance

Maroc/Espagne : [l'Espagne versera 30 millions d'euros supplémentaires au Maroc](#) pour soutenir ses efforts en matière de coopération policière aux frontières. Ce nouvel appui financier survient quelques jours après les déclarations du gouvernement marocain dans une lettre envoyée au Conseil des droits de l'homme de l'ONU indiquant que « Le royaume du Maroc n'[avait] pas de frontières terrestres avec l'Espagne, et Melilla [restait] une prison occupée ».

France/Royaume-Uni : tout juste nommé, le Premier Ministre britannique Rishi Sunak annonce un [nouvel accord entre les 2 pays](#) visant à réduire les arrivées sur les côtes britanniques. Celui-ci prévoit, entre autres, le déploiement d'agents de police britanniques sur le littoral français. Pour sa part, la [nouvelle ministre de l'Intérieur Suella Braverman](#) a annoncé son intention d'accélérer les expulsions ainsi que l'externalisation du traitement des demandes d'asile.

Surveillance & contrôle

Frontex : [rapport de l'OLAF \(Office européen de lutte anti-fraude\) rendu public](#) par des ONG et média européens, accusant Frontex de « fautes graves », en ne signalant pas des refoulements de migrants de la part des garde-frontières grecs sur la période printemps-automne 2020. Dans un [communiqué](#), Frontex qualifie ces actes répréhensibles de "pratiques du passé, et affirme avoir pris, depuis, des "mesures correctives".

part, [le défenseur des droits espagnol s'est aussi exprimé](#) et a dénoncé « l'expulsion à chaud » de 470 personnes, en dehors du cadre légal international. Les [autorités espagnoles](#) comptent, elles, 101 expulsions, qu'elles considèrent respectueuses de la législation. Par ailleurs, le Maroc a relancé un marché pour [l'exploitation des mines du Mont Iksane](#), dont les grottes servaient de refuge aux migrant.e.s et réfugié.e.s depuis les évènements.

Melilla : des [experts des Nations Unies condamnent](#) l'impunité dont jouissent les autorités marocaines et espagnoles suite aux évènements de juin dernier et s'alarment du manque de transparence sur les responsabilités des autorités des deux pays plusieurs mois après les faits. La [BBC a par ailleurs réalisé un reportage choc](#) sur les évènements de Melilla, qui met en cause la version officielle. Pour sa

Malte : le Centre de coordination des secours en mer de Malte (RCC) aurait ordonné à un [navire marchand d'amener en Égypte des migrants](#) secourus, fin septembre, à moins de 300 kilomètres des côtes maltaises. Ceci constituerait une violation, par Malte, d'une partie de la Convention de Genève de 1951 qui stipule que les États ne doivent pas expulser ou renvoyer une personne "aux frontières de territoires où sa vie ou sa liberté serait menacée".

Disparitions & sauvetages



[Rapport de l'OIM](#) faisant état de 5.684 décès sur les routes migratoires vers et en l'Europe depuis janvier 2021 jusqu'à octobre 2022, et plus de 29 000 décès depuis 2014.

Tunisie : [Plusieurs manifestations ont réunis de nombreux habitants de Zarzis](#) (premier port de départ vers l'Italie) pour connaître le sort de 12 personnes disparues en mer en septembre et plus généralement pour protester contre l'inaction des autorités dans les contextes de naufrage. Quatre Tunisiens, retrouvés en mer à l'aide de pêcheurs, avaient été enterrés sans identification préalable dans le cimetière "Jardin d'Afrique" (habituellement réservé aux disparus d'Afrique subsaharienne), ce qui a déclenché la colère des familles.

Italie : Les [navires de sauvetage gérés par des ONG opérant en mer Méditerranée ont ramené en Italie un total de 10.000 personnes](#) au cours des neuf premiers mois de 2022, contre 6.000 l'année dernière. Ils sont actuellement sept et leur nombre ne cesse d'augmenter. Sur les 71.000 personnes débarquées entre janvier et septembre 2022 (67.000 pour toute l'année 2021), la moitié ont été secourues, et l'autre moitié est arrivée par ses propres moyens.

Expulsions

Maroc/ Pays Bas : reprise des [expulsions de ressortissants marocains](#) depuis les Pays Bas, suite à un rapprochement diplomatique entre les 2 pays.

Syrie / Turquie: Human Right Watch dénonce [l'arrestation arbitraire, détention et expulsion vers la Syrie de centaines de personnes](#) (adultes et enfants) par les autorités turques entre février et juillet 2022. Cette tendance serait liée au réchauffement diplomatique entre les autorités des deux pays.

Retours, réinstallations, transferts

Maroc/Soudan : suite au drame de Melilla de juin dernier, les [autorités soudanaises ont pris l'initiative de demander à leurs ressortissants en situation irrégulière de revenir](#) vers leur pays dans le cadre du programme de «retour volontaire» encadré par l'OIM. L'Association Marocaine des droits humains (AMDH) s'inquiète de cette solution, qu'elle associe à « une

tentative d'expulsion des demandeurs d'asile soudanais », alors que ceux-ci ont choisi de quitter « volontairement » leur pays suite à plusieurs facteurs dont la guerre interethnique qui mine le Soudan depuis plusieurs années.

03 Dans les pays de « destination »

Accueil – séjour - asile

Calais : un [tribunal annule des arrêtés préfectoraux interdisant les distributions alimentaires aux migrants](#) par les acteurs non mandatés par l'État français. Depuis 2020, plusieurs arrêtés invoquant des "troubles à l'ordre public" et des "risques sanitaires" avaient été pris.

Belgique : la [Belgique fait face à une crise de l'accueil](#) sans précédent. Ayant mobilisé tous les moyens à disposition (centres d'accueil, hébergement chez l'habitant, réseau associatif, hôtels), les autorités constatent pourtant que de nombreux demandeurs d'asile sont contraints de dormir dans la rue. Le système de traitement des demandes d'asile est lui aussi saturé.

France : pour désengorger les structures d'hébergement d'urgence, le directeur de l'Office français de l'immigration et de l'intégration, ainsi que des associations, défendent l'idée de la [régularisation des personnes en situation irrégulières](#) logées depuis plusieurs années dans ces dispositifs, cette population représentant la majorité des bénéficiaires.

A Marseille [une convention d'occupation temporaire](#) a été signée entre des demandeurs d'asile, occupants d'un squat, et l'Etat, propriétaire de l'immeuble. C'est la première fois qu'une telle initiative est portée par les demandeurs d'asile eux-mêmes.

Vatican : lors des célébrations liées à la canonisation de Don Giovanni Battista Scalabrini et de Artedime Zatti à Rome, [le Pape François a vivement condamné](#) l'exclusion des migrants, qualifiée de « péché » et de « scandaleuse » : « Il est criminel de ne pas ouvrir les portes à ceux qui sont dans le besoin ».

Par ailleurs, le Vatican a averti la coalition de centre-droit italienne qui a obtenu la majorité parlementaire lors des dernières élections, que [l'aide aux migrants est une obligation morale](#).

Angela Merkel primée : L'ancienne chancelière allemande Angela Merkel a reçu la plus [haute distinction du HCR, le prix Nansen, pour ses efforts](#) visant à accueillir plus d'un million de personnes en Allemagne en 2015 et 2016.

Allemagne/Érythrée : la justice allemande a reconnu que les [réfugiés et demandeurs d'asile érythréens n'auront plus à demander un passeport](#) à l'ambassade de leur pays d'origine s'ils souhaitent voyager. Pour obtenir ce document, les ressortissants érythréens devaient verser 2% de leurs revenus et signer un document de « repentance » pour avoir quitté l'Érythrée. Cette décision fait jurisprudence et pourrait être utilisée devant d'autres juridictions européennes si les pratiques des ambassades d'Érythrée y sont identiques.

Maroc : [hausse de 45% en 9 mois du nombre de demandeurs d'asile au Maroc](#) (6.757 personnes en 2021, 9.949 personnes en 2022). Cette augmentation s'explique en grande partie par la relâche des mesures restrictives suite à la pandémie de covid 19.

Ukraine/UE : [prolongation de douze mois le statut de protection spéciale](#) accordé aux réfugiés ukrainiens (jusqu'à mars 2024). Ce statut leur permet de travailler, d'aller à l'école et d'accéder aux soins de santé.



[Enquête menée par la plateforme de recherche européenne Lighthouse Reports](#), en collaboration avec Le Monde, Der Spiegel, The Independent et De Groene Amsterdammer sur la protection des ressortissants non ukrainiens en Europe.

Intégration

Italie : l'histoire d'un petit village de Calabre (sud de l'Italie), repeuplé et redynamisé par l'arrivée et installation de personnes migrantes.

Italie : un rapport statistique sur les migrations en 2022 révèle que les personnes migrantes produisent de la richesse pour le pays, mais qu'elles continuent de s'appauvrir et restent exclues des services sociaux.

En Sicile, les autorités régionales ont lancé plusieurs campagnes d'information et de sensibilisation sur les droits des travailleurs

agricoles migrants qui sont souvent victimes d'exploitation par le système dit du "caporalato".

Royaume-Uni : le système de cartes de résidence physiques a été remplacé par un processus de vérification numérique. Les organisations de la société civile dénoncent la fracture numérique qui met en marge les migrant.e.s et demandeurs d'asile les plus vulnérables, qui n'ont pas toujours les ressources suffisantes et doivent parfois privilégier l'achat de données mobiles plutôt que la nourriture.

04 Contexte socio-politique - faits marquants

Afrique du Nord

Maroc / Sahara : Le Conseil de sécurité de l'ONU a appelé les « parties » au conflit du Sahara occidental à « reprendre les négociations » pour permettre une solution « durable et mutuellement acceptable ». Le sujet du Sahara est clé dans la politique internationale du Maroc, et notamment dans ses relations avec Alger.

Afrique de l'Ouest

Burkina Faso: suite au putsch militaire de fin septembre, le capitaine Ibrahim Traoré a été officiellement nommé Président de la transition, et son gouvernement composé.

Liberia : le pays a été particulièrement touché par les pénuries frappant les denrées alimentaires, notamment le riz, suite aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement et l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Le Liberia a également dû faire face à des pénuries de carburant en début d'année.

Afrique de l'Est

Tchad: violents heurts suite à l'investiture de Mahamat Idriss Déby en tant que Président de transition du pays, pour un mandat de 23 mois supplémentaires, alors qu'il s'était engagé à rendre le pouvoir et organiser de nouvelles élections. De plus, celui-ci pourra se représenter aux dites élections, contrairement à ce qui avait été annoncé. Mahamat Idriss Déby était monté en pouvoir en succédant à son père, tué un an et demi plus tôt lors de combats.

Ouganda : l'OMS a annoncé la mort de 29 personnes suite à une reprise de l'épidémie de Ebola, et ce malgré la vaccination, qui ne serait pas efficace face à cette nouvelle souche dite « soudanaise ».

Somalie : double attentat fin octobre qui a fait 100 morts et plus de 300 blessés dans la capitale. L'action est attribuée à une branche d'Al Qaeda, les Chabab.